



Assemblée générale

Distr. limitée
9 décembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 20 a) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe

fournis par l'Organisation des Nations Unies,

y compris l'assistance économique spéciale :

renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence

fournie par l'Organisation des Nations Unies

Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Brésil, Canada, Colombie, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guyana, Inde, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède et Venezuela :
projet de résolution

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Arménie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Gabon, Islande, Liechtenstein et Soudan